

Compte rendu de la séance du vendredi 15 mars 2024

Secrétaire(s) de la séance:

Christiane LEFEBVRE

Ordre du jour:

- Désignation Membres AFI
- Compte Administratif 2023
- Compte de Gestion 2023
- Délégation Zone ENR
- Voisin Vigilants
- Repas des Aînés
- Régie Camping Car
- Questions diverses

Président : GODET MENTION Bernadette

Secrétaire : LEFEBVRE Christiane

Présents :

Madame Christine RUYFFELAERE, Monsieur Jean-Luc LECOQ, Madame Christiane LEFEBVRE, Madame Marie-Claude LECOQ, Monsieur Yann POUILLARD, Monsieur Olivier DOREMUS, Monsieur François DELOBEL, Madame Olivia BERLEUX, Monsieur Frédéric RENARD

Excusés :

Absents :

Monsieur Marc DOMIS

Représentés :

Délibérations du conseil:

Vote du compte administratif 2023- banteux (2024 .06)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GODET MENTION Bernadette Mme Godet Mention Bernadette sort de la pièce pour le vote du Compte Administratif et donne la présidence du Conseil Municipal à Ruyffelaere Christine,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par GODET MENTION Bernadette après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Investissement	Fonctionnement	Ensemble
----------------	----------------	----------

Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	31 312.37			97 569.89	31 312.37	97 569.89
Opérations exercice	75 289.78	79 516.87	257 137.33	305 021.91	332 427.11	385 538.78
Total	106 602.15	79 516.87	257 137.33	403 591.80	363 739.48	483 108.67
Résultat de clôture	27 085.28			146 454.47		119 369.19
Restes à réaliser	65 383.62	14 338.50			65 383.62	14 338.50
Total cumulé	92 468.90	14 338.50		146 454.47	65 383.62	133 707.69
Résultat définitif	78 130.40			146 454.47		68 324.07

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identifiés de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à BANTEUX, les jour, mois et an que dessus.

Fait à BANTEUX

Le 15 mars 2024

Le Maire adjoint, Christine

RUYFFELAERE

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.
- acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 16/03/2024 et à la publication en date du 16/03/2024.

Vote du Compte de Gestion 2023- banteux (2024 .07)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de GODET MENTION Bernadette

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à BANTEUX, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Fait à BANTEUX
Le 15/03/2024

Le Maire, Bernadette GODET MENTION

Le Maire,

- Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.
- acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 15/03/2024 et à la publication en date du 15/03/2024.

Désignation des membres AFI (2024_08)

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à désigner deux membres titulaires et un membre suppléant au sein des propriétaires fonciers (exploitants ou non) en tant que membres de l'Association Intercommunale Foncière

Sont désignés, après vote, à l'unanimité des membres présents :

TITULAIRES :

- Monsieur François DELOBEL,
- Monsieur Dominique NOCLERC

SUPPLEANT :

- Madame Claire DELOBEL

Fait et délibéré à BANTEUX, les jour, mois et an que dessus.

MENTION

Fait à BANTEUX
Le 15/03/2024

Le Maire , Bernadette GODET

- Délibération Zone ENR

Zone communale étendre la zone sur les toitures communales
mairie, hangar, bibliothèque et mille club

- **Voisin Vigilants**

Point à la prochaine réunion, documentation non reçue

- **Repas des Aînés**

Préparation salle vend 14h
présent offert aux participants
menu défini
sono en attente du retour

- **Régie Camping Car**

Ouverture et nomination des nouveaux régisseurs
acquisition TPE en cours

- **Questions diverses**

remerciements condoléances
Distribution des grilles pour MAJ
Convocation commission travaux jeudi 04 avril 16h30

Fin de séance : 20h